
A N N O N C E S,
ARTICLES ET AVIS DIVERS.
NOUVELLES POLITIQUES.

Extrait des papiers Anglois.

Londres le 16 avril. On s'occupe en Allemagne d'un plan de la plus grande importance. Selon ce projet le roi de Prusse céderoit tout ce qu'il possède sur la Baltique, en échange de l'électorat de Saxe, & rendroit les électeurs de Saxe rois héréditaires de la Pologne. Si l'exécution de ce projet avoit lieu, la Pologne se verroit enfin soustraite, dit la feuille que nous traduisons, à cette anarchie destructive qui détruit l'énergie intérieure de ce royaume, & le rend nul aux yeux des autres puissances. Le sort de douze millions de payfans opprimés sous le joug de la plus intolérable tyrannie deviendroit plus supportable. La Prusse & la Pologne, acquérant une prépondérance plus marquée, pourroient alors opposer avec avantage leurs forces combinées aux vues ambitieuses de la Russie & de l'Autriche, &c. &c. &c.

Nous apprenons par des lettres de Francfort du 24 mars, que le Landgrave de Hesse-Cassel vient de rappeler le baron de Kutzleben, son envoyé extraordinaire & ministre plénipotentiaire auprès de S. M., le roi de la Grande-Bretagne. Ce ministre a reçu, dit-on, l'ordre de rejoindre le regiment d'infanterie dont il est colonel. Nous sommes d'autant plus étonnés de ce changement que le baron de Kutzleben est très accueilli de L. M. & de la famille-royale qui en font le plus grand cas. Comme l'épouse de ce ministre est Angloise, d'une des premières maisons du royaume, & qu'il est allié par ce mariage aux familles les plus illustres, entr'autres à celles de Belford, Marlborough, Grafton, Dorset, Stafford, Lansdown, Waldegrave, Ossory, &c. il sera difficile au Landgrave de trou-

ver, dans ses états, un homme capable de le représenter avec autant d'avantages. Les mêmes lettres nous informent des grands changemens que ce prince a faits dernièrement dans les départemens civil & militaire de ses états. On ignore encore si S. A. S. veut avoir un ministre à la cour de Londres ; ce qui, cependant, dans les circonstances actuelles, paroît une mesure indispensable pour ses intérêts.

La mort du lord Caithness (annoncée n^o. 48 p. 121) est attribuée à différentes causes ; on a dit d'abord que c'étoit le besoin d'argent qui l'avoit porté à se tuer ; on en attribue aujourd'hui la raison à des difficultés qui l'ont empêché d'épouser une demoiselle qu'il avoit demandée en mariage, & dont il étoit aussi aimé qu'aimoureux. Ne pouvant survivre à l'idée de vivre sans elle, ce lord a pris le parti de mettre fin à son existence. Les deux versions sont toutes les deux probables ; mais les circonstances particulières qui ont suivi la mort de ce seigneur, nous font regarder la seconde comme la plus authentique. La demoiselle à qui le comte de Caithness adressoit ses vœux étant survenue quelques instans après sa mort, elle s'évanouit à la vue du cadavre de son amant, & tomba dans des convulsions très alarmantes en sortant de cet évanouissement. Ce lord étoit un homme de 33 ans, jouissant d'environ 2.000 livres sterling de rente, & ayant le rang de lieutenant-colonel dans l'armée. Quelques milliers de livres sterling de dette ne pouvoient pas porter un homme au désespoir dans une position semblable.

Une lettre de Bologne annonce qu'il y est arrivé dernièrement un événement des plus terribles. Une jeune danseuse, très belle, vivoit à Bologne avec son époux : un de ses anciens amans, arrivé par le carrosse de Florence, se rendit chez elle, & après une conversation de quelques minutes, lui plongea un poignard dans le sein. La voyant expirer, il voulut se casser la tête d'un coup de pistolet ; mais sa main trembla, & il se fracassa le crâne ; après une agonie de quelques heures, ce suicide assassin expira lui-même dans les douleurs les plus cruelles.

Paris le 19 avril. On avoit parlé que chacun des trois ordres qui formeront l'assemblée nationale, au-

roit un costume particulier, & un habit uniforme, mais il n'y a encore rien de réel à cet égard, si ce n'est la lettre fuyante d'un gentil-homme à ceux de son ordre, qui propose ce projet.

Lettre d'un gentilhomme aux députés de son ordre.

„ Messieurs, comme les assemblées des trois ordres vont désormais se multiplier, ne faudroit-il pas supplier le roi, par l'organe du ministre, de prescrire à la noblesse un costume uniforme, soit national, soit chevaleresque, qui, en la distinguant dans ces circonstances, établiroit entre ses membres l'égalité convenable, lors de ses comités particuliers, & lui donneroît plus de dignité dans les représentations solennelles ?

„ Il est sans doute inutile, messieurs, de détailler ici les avantages qui résulteroient de ce règlement. Outre qu'il seroit disparoître cette ostentation fastueuse, qui fait trop contraster les facultés parmi nous, & qui peut nuire à la confiance réciproque, en choquant l'amour-propre de ceux que la fortune a disgraciés ; c'est que ce costume simple & noble leur épargneroit à eux-mêmes les frais d'une garde-robe arbitraire, & qui, quoique modeste, deviendroit toujours dispendieuse, parce quelle seroit sujette aux bizarreries d'une mode aussi changeante que ridicule.

„ D'ailleurs, messieurs, s'il nous reste encore la belle prerogative de donner l'exemple, montrons en cette occasion combien nous sommes jaloux de contribuer par notre conduite & nos conseils, à la réforme du luxe, sans laquelle on travailleroit en vain à celle des abus, qui font le malheur de la nation. Il convient donc de montrer à nos concitoyens, que l'amour du bien public rassemble autour du trône, que nous cessons dès ce moment d'attacher aucune importance à tout autre éclat qu'à celui du mérite ; & que nous nous efforcerons de faire perdre aux luxe par nos mépris, la considération & les égards qu'il usurpe depuis si long-tems sur la vertu. „

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le cahier du tiers-Etat de Rouen intéresse particulièrement le commerce ; par exemple, on y demande

qu'à l'exemple de l'acte de navigation passé en Angleterre sous le protectorat de Cromwel, les marchandises étrangères ne puissent être apportées en France que par des vaisseaux François. On s'éleve contre les privileges exclusifs, entr'autres, contre la compagnie des Indes & celle du Sénégal. On veut que le prêt de l'argent à intérêt au taux du roi, soit formellement autorisé & rendu légal. Le traité de commerce avec l'Angleterre, est relevé dans ce cahier avec moins d'amertume que dans d'autres cahiers de la même province. A Rouen, l'on s'est contenté d'arrêter que „ le roi se-
 „ roit supplié de ne conclure aucun traité de com-
 „ merce avec les puissances étrangères, fans que le
 „ projet en ait été communiqué aux chambres de com-
 „ merce du royaume, & qu'elles ayent eu le tems de
 „ faire à S. M. leurs remontrances & observations ”.

On est surpris de trouver dans ce cahier un article, par lequel on demande que „ les Etats-généraux pren-
 „ nent en considération s'il est nécessaire d'autoriser
 „ ou de défendre l'usage des machines Angloises dans
 „ le royaume ”.

ANNONCES PARTICULIERES.

„ Pour la facilité des personnes à la portée de Rolduc,
 „ qui auroient envie du bien d'Ophoven, dont la vente à
 „ déjà été publiée par des annonces précédentes dans ce jour-
 „ nal, l'on avertit, que les amateurs pourront également
 „ s'adresser à M. Cox, greffier à Rolduc. ”

DEMAZEUX, Libraire de S. A., au Cabinet Littéraire, pré-
 sentement au bas du Pont-d'Isle, à l'Anneau d'or, à Liege.
 Debite : *Essais ou recueil de memoires sur plusieurs points
 de mineralogie avec la description des pieces déposées
 chez le Roi*; la figure & l'analyse chimique de celles qui
 sont les plus intéressantes & la topographie de Moscou, après
 un voyage fait au nord par ordre du gouvernement par Mac-
 quart, docteur en medecine 1789 80-avec fig. 2 etcal.—*Me-
 moires authentiques & intéressans ou histoire des comtes
 de Struensée & Brandt*, édition faite sur le manuscrit, ti-
 ré du porte feuille d'un grand 80 fig. 1789 5 escal. & demi.
*Les illustres françois ou tableaux historiques des grands
 hommes, pris dans tous les genres de célébrité*; ouvrage
 national, par Ponce graveur du comte d'Artois, d'après-
 les desseins de Marillier, fol. pleno, premiere livraison su-
 périeurement gravée avec le texte 40 liv.